

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur... 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — — — 10 » — 13 »
Trois mois, — — — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 10 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

Table with 3 columns: Time, Train Type, Destination. Rows include 3 heures 09 minutes du matin, Express; 9 — 02 — — Omnibus-Mixte; 1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte; 4 — 13 — — Express; 7 — 22 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

Table with 3 columns: Time, Train Type, Destination. Rows include 3 heures 03 minutes du matin, Mixte; 8 — 35 — — Omnibus-Mixte; 9 — 50 — — Express; 12 — 38 — — Omnibus-Mixte; 5 — 37 — — soir, Omnibus; 10 — 30 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces... 20 c. la ligne.
Dans les réclames... 30 —
Dans les faits divers... 50 —
Dans toute autre partie du journal... 75 —

RÉSERVES SONT FAITES: Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Voici les résultats définitifs des scrutins de ballottage:

Seine.

2^{me} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Thiers, ind. (élu)... 13,333 15,912; Devinck... 10,404 9,962

5^{me} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Garnier-Pagès, ind. (élu)... 14,346 19,474; Raspail... 14,470 14,671

6^{me} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Ferry, ind. (élu)... 12,916 15,723; Cochin... 12,470 13,938

7^{me} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: J. Favre, ind. (élu)... 12,028 18,330; Rochefort... 9,913 14,761

Bouches-du-Rhône.

1^{re} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Cambetta, ind. (élu déjà à Paris)... 8,663 12,869; De Lesseps... 4,534 5,061

4^{me} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: A. Esquiros, ind. (élu)... 6,366 11,244; Rougemont... 8,945 9,787

3^{me} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Chartrouse, off. (élu)... 8,945 12,529; Pelletan... 9,814 11,969

Seine-Inférieure.

1^{re} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Desseaux, ind. (élu)... 10,548 11,956; Pouyer-Quertier, off... 10,777 11,450

6^{me} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Lecesne, ind. (élu)... 6,571 15,788; Ancel... 10,738 11,911

4^{me} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Estancelin, ind. (élu)... 6,702 14,486; Ledier, off... 12,828 11,727

Nord.

6^{me} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Bodouin, ind. (élu)... 12,341 14,439; Dehaynin... 4,510 11,335

Doubs.

1^{re} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Ordinaire, ind. (élu)... 16,004 18,288; Conegliano... 11,900 17,825

2^{me} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: La Tour Dumoulin, ind. (élu)... 14,207 17,122; Marmier... 8,756 13,524

Vendée.

1^{re} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Ste-Hermine, off. (élu)... 9,202 11,419; Alquier... 6,463 10,159

Loire-Inférieure.

2^{me} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Gaudin, off. (élu)... 12,001 16,832; Guépin... 11,679 14,504

Gironde.

1^{re} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Johnston, off. (élu)... 11,159 16,073; Lavertujon... 11,765 15,011

3^e CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Larrieu, ind. (élu)... 13,406 15,281; Travot... 12,568 13,322

Haute-Loire.

1^{re} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Guyot Montparroux, ind. (élu)... 10,326 18,618; Romeuf... 12,978 12,841

Haute-Vienne.

2^e CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Galley St-Paul, ind. (élu)... 9,306 15,869; Bardinot, off... 11,905 10,598

Vosges.

2^e CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Dommartin, ind. (élu)... 12,647 20,020; Laprévauté... 11,353

Ardèche.

1^{re} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: D'Hauteville, off. (élu)... 10,264 15,608; Guitter... 10,312 12,186

3^e CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Touret, off. (élu)... 14,651 18,993; Herold... 8,235 12,283

Isère.

3^e CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Rabouin, off. (élu)... 14,201 16,942; Réal... 9,497 12,089

Manche.

4^e CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Daru, ind. (élu)... 10,138 16,086; De Tocqueville... 13,922 15,809

Loire.

4^e CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Charpin, off. (élu)... 12,473 14,830; Bertholon... 10,146 14,131

Puy-de-Dôme.

5^e CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: De Barante, ind. (élu)... 9,965 13,085; Audrieux, off... 11,620 12,638

Gard.

1^{re} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Talabot, off. (élu)... 11,463 14,827; Teulon... 10,609 11,919

2^e CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Genton, off. (élu) avec 2,900 voix de majorité contre M. Crussol.

Indre-et-Loire.

3^e CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Wilson, ind. (élu)... 12,210 19,052; Duval... 6,455

Pas-de-Calais.

6^e CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Mathieu, off. (élu)... 13,110 16,724; Lariz... 7,828 11,513

Yonne.

1^{re} CIRCONSCRIPTION.

Table with 3 columns: Candidate, 1^{er} tour, 2^e tour. Rows: Rampont, ind. (élu)... 16,245 17,829; Frémy, off... 15,762 17,366

FEUILLETON.

LA FILLE AU COUPEUR DE PAILLE,

Par RAOUL DE NAVARY.

I.

Le soleil tout rouge à l'horizon ressemble à une grande meule de feu. Il sort radieux d'une lumière dorée. A mesure qu'il monte, tout s'éclaire et rayonne. L'ombre descend au pied des arbres, et la clarté incandescente l'y poursuit.

La plaine couverte de blés mûrs ondoie au souffle léger du matin et semble un reflet du ciel.

L'alouette s'élance du sillon, part comme la flèche et disparaît dans la nue en jetant son cri matinal. Elle est la première voix qui s'élève pour louer Dieu, et François d'Assise la donnait aux hommes comme modèle.

Les cirons quittent l'herbe, les scarabées se réveillent; on entend au loin les clochettes des vaches et le chant du berger. L'aboïement des chiens se mêle au mugissement des bœufs, et la voix claire et stridente du coq de basse-cour salue, du haut du fumier où il perche, la ferme qui reprend le travail avec la vie.

« Allons, mes gars ! dit le père Patriarche à ses deux fils, à ses serviteurs et aux métayers, allons ! dru à la besogne. Il faut qu'avant la nuitée une bonne partie des blés soit dans la grange. Faites ce que vous devez, journaliers ou domestiques : ce n'est pas le maître, c'est le père qui règlera vos comptes ! »

Et il faut voir avec quel zèle Aubin et Yves, les deux enfants de Jean Patriarche, propriétaire du beau domaine de la Cadiorne, attellent les bœufs au char, tandis que Robert, le premier valet, distribue les faucilles fraîchement aiguisées, brillantes au soleil, et que Yaume, Jean-Baptiste et Pierrot nouent autour de leur tête des mouchoirs de Cholet à carreaux rouges sur lesquels ils posent de larges chapeaux de paille.

Debout sur le seuil, Marthe, la femme du fermier, considère avec tranquillité ce tableau animé et joyeux. Elle garde le fardeau du ménage, le soin des repas, celui du bonheur de tous. Une servante boiteuse, qui a vieilli dans la maison, et que tout le village appelle Cloche-Pied, la seconde dans son labeur.

Marthe Patriarche reste sur les marches de pierre jusqu'à ce qu'elle ait vu disparaître dans le chemin creux la bande des moissonneurs. Elle va rentrer, quand Aubin, agile comme un chevreau, saute par-dessus la haie des prunelliers et se jette dans ses bras en lui disant :

« Tu ne m'as embrassé qu'une fois ce matin. » Marthe couvre de baisers son front bruni par l'air et le soleil, ses yeux doux et limpides. Elle sent son cœur jeune et vivant; elle a des larmes aux paupières et le ciel dans l'âme.

Puis, tout-à-coup une triste pensée lui vient : « Si l'on s'aperçoit que tu es revenu... dit-elle. — J'avais oublié ma petite faucille, mère. » Et elle l'embrasse de nouveau, mais cette fois il semble qu'une tristesse amère envahit son cœur. « Va ! dit-elle, va mon enfant ! travaille bien. — Tu viendras pour l'Angelus ? — Oui, répond la mère. »

Aubin entre dans l'étable, prend une faucille proportionnée à sa main, en caresse la lame en fin connaisseur, et saute pour la seconde fois par-dessus la haie, effarouchant les pinsons et les merles, qu'il salue d'un couplet de chanson villageoise.

Et loin, bien loin, comme pour lui répondre, le biniou de Loïc envoie un son traçant et doux, qui semble la seule musique en accord avec cette campagne environnée d'une indéfinissable tristesse.

Aubin a rejoint la troupe des moissonneurs. Il se place à côté du grand bœuf noir dont les fanons pendent jusqu'à terre, et dont le large front penché sous le joug appelle la main caressante de l'enfant. Le noble animal

le connaît, il tourne vers lui son grand œil bien humide, et mugit pour le remercier. Aubin agite une branche de chêne vert pour éloigner les mouches bourdonnantes de son favori.

Les serviteurs et les journaliers se tiennent par le bras. Les faucilles étincellent; la plaine dorée s'étend devant eux. Ils se mettent chacun à la tête d'un sillon, Aubin et Yves comme les autres.

De temps à autre, le premier valet donne un coup de main au plus jeune fils de son maître.

Le blé tombe sous les instruments agiles; déjà le soleil est monté en haut du ciel; les arbres n'ont pas d'ombre à leurs pieds; sur les talus se roulent des couleuvres chassées de leurs nids par les travailleurs. Les cigales susurrent, les grillons chantent. Une cloche tinte...

A ce signal tous les bras s'arrêtent. Le maître courbé redresse sa haute taille, ôte son chapeau, et d'une voix sonore répète la prière de midi.

C'est l'heure de Dieu ! l'heure de Marie !

Quand elle est achevée, les moissonneurs s'essuient le front, passent la faucille à la ceinture qui serre leur chemise de gros chanvre, et se dirigent vers le groupe de noyers et de chênes qui se trouve à l'angle du champ.

On se répète alors pour la centième fois qu'à trois

Haute-Saône.**3^e CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Gourgaud, off. (élu).....	9,868	10,394
Marmier.....	8,075	10,387

Finistère.**1^{er} CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Du Couédic off. (élu).....	14,146	17,851
De Carné.....	8,665	11,730

3^e CIRCONSCRIPTION.

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Kerjegu off. (élu).....	8,058	7,661
Goury.....	5,928	5,731
De Gasté.....	2,264	5,011

5^e CIRCONSCRIPTION.

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Dein off. (élu).....	12,509	15,032
Thiers.....	3,968	12,681

Cantal.**1^{er} CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Bastide ind. (élu).....	10,062	19,013

Loiret.**2^e CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Vignat off. (élu).....	10,903	13,167
Perreira.....	8,362	9,140

3^e CIRCONSCRIPTION.

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Cochery ind. (élu).....	11,943	13,911
Groueny.....	8,336	13,238

Cher.**2^e CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Girault off. (élu).....	8,844	11,984
Massé.....	8,258	11,286

Seine-et-Oise.**5^e CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Pontalis, ind. (élu).....	11,503	15,562
Rendu.....	11,544	14,541

Somme.**3^e CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Dhesescques, ind. (élu).....	9,170	14,559
Dhaverlas.....	10,830	12,518

Drôme.**2^e CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Monnier, off. (élu).....	12,027	13,189
Crémieux.....	8,145	12,926

Loire-et-Cher.**1^{er} CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Tossin, ind. (élu).....	12,768	24,083

Seine-et-Marne.**2^e CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Jouvencel, ind. (élu).....	8,650	10,454
Jaucourt.....	6,621	9,167
Renan.....	6,019	6,886

1^{er} CIRCONSCRIPTION.

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Ch ^t -Praslin, ind. (élu).....	8,300	17,629
Beauverger.....	12,616	13,387

Rhône.**3^e CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Perras, off. (élu).....	11,107	14,463
Esquiros.....	7,126	10,033

Hérault.**1^{er} CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Picard, ind. (élu).....	8,498	15,775
Pagézy.....	12,547	13,066

4^e CIRCONSCRIPTION.

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Coste off. (élu).....	12,746	14,329
Jules Simon.....	10,865	13,000

Ille-et-Vilaine.**2^e CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Rouxin, off. (élu).....	12,790	16,773
Lorgeril.....	8,352	10,740

Haute-Savoie.**2^e CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Dyvoire, ind. (élu).....	9,074	13,798
Bartholoni.....	12,229	13,079

Meurthe.**2^e CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Buquet, off. (élu).....	12,229	15,457
Viox.....	6,509	15,088

Orne.**3^e CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Gévelot, ind. (élu).....	8,740	17,813
Torcy.....	12,922	12,078

Basses-Pyrénées.

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Fould, ind. (élu).....	11,719	16,073
Lavielle.....	14,997	13,723

Vaucluse.**1^{er} CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Milet off. (élu).....	14,264	27,542
Gent.....	15,595	15,443

2^e CIRCONSCRIPTION.

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
Pamard, off. (élu).....	13,207	17,189
Delord.....	10,531	12,379

Mayenne.**2^e CIRCONSCRIPTION.**

	1 ^{er} tour.	2 ^e tour.
De Pierres, off. (élu).....	10,308	13,700
Andral, ind.	6,869	7,500

Jusqu'à présent 56 élections sont connues, 25 candidats officiels ont été élus et 31 opposants ou indépendants.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

C'est aujourd'hui jeudi qu'aura lieu, assure-

ment un délit ou des attaques contre le gouvernement ou contre un fonctionnaire, et l'autorité, d'après cette saisie, aurait cru de son devoir de faire déchirer les exemplaires de cette affiche posés sur les murs.

Le voyage de l'Empereur et de l'Impératrice à Beauvais aura lieu le 27 courant.

D'après quelques journaux, les fêtes du centenaire de Napoléon I^{er} seraient ajournées à la seconde quinzaine de septembre. On songerait à faire coïncider le voyage de la famille impériale en Corse avec les fêtes d'inauguration du canal de Suez.

L'Empereur rentrerait à Paris et l'Impératrice partirait pour l'Egypte.

L'époque de l'inauguration du canal de Suez sera arrêtée à Paris avec le vice-roi d'Egypte; mais on suppose qu'elle sera fixée en septembre.

Une certaine émotion s'est produite samedi dernier à Besançon. Voici comment l'Union franc-comtoise raconte les faits :

Hier, vers deux heures, un agent de police en uniforme s'avance au coin de la rue de l'Ecole, près du poste, et en présence de plusieurs personnes, déchire une affiche portant la signature de M. Ordinaire, candidat pour la députation dans la 1^{re} circonscription du Doubs. L'agent avait procédé à cette opération sans rien dire à personne, et il était parti sans donner aux témoins de cet acte aucune explication.

Le procédé parut fort vif et très-imprudent aux personnes présentes. On supposait qu'un agent en uniforme ne pouvait agir que par ordre, mais l'acte n'en était que plus vivement blâmé.

La nouvelle de l'événement courut à l'instant de bouche en bouche, et il n'y avait pas une demi-heure que l'affiche était déchirée qu'un grand rassemblement était formé sur la place de la Madeleine. On criait : *Vive Ordinaire ! et à bas la police !* Le rassemblement prit bientôt de grandes proportions, et la foule, s'accumulant sur ce point et jusque sur le pont de Battant et à l'entrée de la rue d'Arènes, rendit toute circulation impossible.

Le commissaire du quartier et d'autres agents intervinrent et voulurent arrêter plusieurs personnes. La foule les arracha avec violence de leurs mains. Il a été impossible à ces agents, même avec le secours du poste, de maintenir leur arrestation.

Il a fallu laisser à la foule le temps de se calmer et de se dissiper. A quatre heures et demie, la rue et la place de la Madeleine étaient libres.

Dans les groupes qui restaient encore dans la rue, on disait que l'affiche déchirée n'avait pas été déposée au parquet et à la préfecture, et que l'agent de police avait le droit de la déchirer. C'était là une erreur, paraît-il. L'affiche, d'après les explications qui ont été données depuis ce moment, aurait été réellement déposée; mais elle aurait été saisie par ordre de l'autorité judiciaire, comme conte-

nant un délit ou des attaques contre le gouvernement ou contre un fonctionnaire, et l'autorité, d'après cette saisie, aurait cru de son devoir de faire déchirer les exemplaires de cette affiche posés sur les murs.

Le camp de Lannemezan s'ouvrira le 15 juillet prochain, et sera levé le 15 septembre suivant. Voici quelle en sera la composition :

Division d'infanterie. — 5^e bataillon de chasseurs à pied, 20^e, 34^e, 58^e et 82^e régiments d'infanterie.

Division de cavalerie. — 12^e chasseurs et 9^e dragons.

La troupe des bohémiens rétameurs qui a parcouru la France, et sur les mœurs de laquelle les journaux ont publié de longs détails, vient de s'installer pour quelque temps aux environs de Paris.

Elle a établi son campement à cheval sur la limite des communes de Marly-le-Puy et de Bougival.

Un journal signale l'efficacité de la créosote pour la guérison de la fièvre typhoïde.

D'après M. G. Pécholier, la modification pathologique du sang, dans la fièvre typhoïde, dépend de l'action du ferment qui puise dans le sang les matériaux nécessaires à sa nutrition. Les effets de la créosote, outre le développement des ferments, sont bien connus; M. Pécholier a donc pensé que la créosote pourrait empêcher l'apparition ou la multiplication des ferments typhoïdes. Il a traité à l'hôpital Saint-Eloi, de Montpellier, soixante malades en leur donnant, tous les jours, par cuillerées, une potion contenant trois gouttes de créosote, deux gouttes d'essence de citron, 90 grammes d'eau et 30 grammes d'eau de fleurs d'oranger. On leur administrait, en outre, par jour, deux lavements contenant 3 à 5 gouttes de créosote. Cette médication a eu de très-bons résultats toutes les fois qu'elle a pu être appliquée dès le début de la maladie. Elle a diminué l'intensité de la fièvre typhoïde et raccourci sa durée.

LE GRAND PRIX DE PARIS.

La journée de lundi a été l'une des plus belles que nous ayons jamais vues, aussi bien au point de vue du temps et de l'immense affluence de monde qui assistait aux courses qu'à celui de la victoire remportée par un cheval français, vraiment français tout-à-fait français. Devant la révélation de *Gladiateur*, — le plus grand cheval qu'il y ait jamais eu, — on objecta outre-Manche que le poulain, quoique fils de *Monarque*, était un produit de l'élevage anglais. Cette fois, on ne saura parler ainsi. *Glaneur* est un cheval français dans toute la force du terme, né en France d'une jument française, élevé et entraîné en France. Il a battu un des meilleurs poulains anglais sur une distance précisément favorable à son adversaire, et la place qu'il tenait à

pièdes du sol, sous l'ombrage des noyers, se cache un froid reptile qui donne la mort même de loin : celui qui s'endort sous un noyer sera tué par le *sourd*. Et chacun de se mettre sous les chênes, excepté Yves, qui ne redoute rien et trouve son plus grand bonheur à braver les traditions, les usages et même les lois.

La vie de Jean Patriarche est comme celle des peuples heureux. Né dans la paroisse de Saint-Aubin du Cormier, il s'est marié jeune; Marthe était non-seulement la femme de son choix, mais la compagne que son père et sa mère lui avaient destinée.

Les écus étaient pour une petite part dans cette union. Deux familles également estimées dans le pays, deux jeunes gens élevés par un vieux recteur qui les avait vus naître, et dont l'aïeul et le père avaient mené la charrue avec leurs parents; une même innocence de mœurs, un égal amour du travail, une tendresse grave plutôt sentie qu'exprimée : tout s'était réuni pour faire de Marthe et de Jean deux époux dignes de fonder une famille. Marthe apportait en mariage des champs de blé magnifiques; Jean possédait des prairies dans lesquelles les vaches tigrées avaient de l'herbe jusqu'au poitrail. La ferme était à l'un; l'entraîn de la ferme, les bœufs et les chevaux, à l'autre. De cette sorte, quand le mariage eut tout confondu, le jeune ménage se trouva riche en linge, en bestiaux, en

terres. Deux ans plus tard, Marthe avait deux garçons : Aubin et Yves.

Aubin ressemblait à son père. Il avait son front ouvert, franc, ses yeux purs, ses cheveux noirs. Il tenait de sa mère une douce et paisible nature. Religieux, soumis, facile à émouvoir, il coupait pour les pauvres des châteaux de pain plus lourds qu'il ne pouvait les porter. Il eût volontiers donné son déjeuner à celui qui avait faim, et, rencontrant un jour un enfant qui cheminait sans sabots, il en fut tellement touché que, le faisant asseoir un moment près de lui, il fit deux parts de sa chaussure, garda pour lui la paille qui la remplissait et donna les sabots au petit mendiant. Puis, tandis qu'il l'écoutait raconter son histoire, il tressait habilement la paille et se confectionnait une paire de mocassins d'un goût original.

Quand il rentra, Marthe lui demanda ce qu'étaient devenus ses sabots, il avoua ce qui s'était passé, et Marthe l'embrassa toute émue. Le jour du marché suivant, elle lui acheta une belle paire de souliers en cuir fauve, et prit en échange les mocassins de paille, qu'elle plaça dans un coin de son armoire.

« Bon ! pensa Yves, il ne s'agit que de perdre ses sabots pour avoir des souliers... C'est meilleur aux pieds. »

Le lendemain, quand il rentra, il avait le visage tout ensanglanté et les pieds nus.

« O mon Dieu ! que t'est-il arrivé ? demanda Marthe.

— J'ai trouvé le petit Maclou dans le Clos-Clopinette, il menait patte ses oies... Maclou chantait, les oies braillaient... Ça m'ennuyait... Je lui ai dit de faire taire ses oies, il n'a pas voulu : alors j'ai couru sur Maclou et nous nous sommes battus à coups de sabots.

— Un enfant plus petit que toi !

— Mais joliment rageur, pas moins ! et si je ne tords pas le cou à la grande oie, c'est que je deviendrai manchot : car en entendant pleurnicher Maclou, elle est accourue, et m'a rendu plus de coups de bec qu'il n'avait reçu de taloches !

— Mon pauvre enfant ! tu ne te corrigeras donc jamais ?

— Me corriger ? de quoi ?

— D'être méchant.

— Pour avoir battu Maclou ?

— Mais il ne te disait rien ce petit malheureux.

— Il me déplaisait !

— Un si bon garçon !

— Et puis je voulais avoir des souliers.

— Des souliers ?

— Oui, comme mon frère.

— Oh ! cela c'est bien différent ! s'écria Marthe.

— Du tout, Aubin a donné ses sabots, j'ai cassé les miens, cela revient au même; une paire de sabots vaut une paire de sabots... Je n'en ai plus, vous m'achèterez des souliers.

— Jamais ! répondit Marthe.

— Tiens ! dit insolemment Yves, il y a deux poids et deux mesures ici ?

— Oui, il y a deux poids et deux mesures, enfant cruel et désobéissant. Aubin a fait une bonne œuvre et je me suis trouvée heureuse de l'en récompenser. Vous avez commis une mauvaise action, vous en serez puni !... Ne croyez pas que je préfère Aubin à vous... C'est vous qui êtes mon aîné, Yves, vous qui le premier m'avez appelée *mère* ! et Dieu sait avec quelle joie je vous reçus quand le ciel vous envoya à moi. Mais depuis !... N'importe ! vous pouvez vous corriger; vous vous corrigerez, pour ne pas faire pleurer votre mère, pour ne pas attrister un père qui vous chérit... Mais si je dois vous aimer, je dois aussi faire de vous un homme. L'homme hériterait des vices de l'enfant. Vous êtes jaloux d'Aubin ! lui qui donnerait tout ce qu'il possède pour vous faire plaisir...

— Même ses souliers, dit Yves en éclatant de rire.

— Tenez, vous êtes un méchant, un bien méchant enfant !

— Vous me l'avez déjà dit

cinq cents mètres du but permet de déclarer qu'il eût été redoutable dans le derby anglais.

Un enthousiasme immense a salué cette belle victoire. Sur la piste et au pesage, *Glaneur* a été acclamé par de chaleureux hurrahs, auxquels les Anglais ont, il faut le reconnaître, pris une large part.

GRAND PRIX DE PARIS. — Un objet d'art donné par l'Empereur, et 100,000 fr. en espèces donnés, moitié par la Ville de Paris, et moitié par les cinq grandes Compagnies de chemins de fer, pour poulains entiers et pouliches de toute espèce et de tout pays, nés en 1866. Entrée, 1,000 fr.; forfait, 600 fr.; 500 fr. seulement s'il a été déclaré le mercredi 2 juin, avant quatre heures du soir, et 100 fr. seulement s'il a été déclaré le samedi 4^{er} mai, également avant quatre heures du soir. Le second reçoit 10,000 fr. et le troisième 5,000 fr. sur les entrées. Poids, 55 kilog. Distance, 3,000 mètres environ. (Grande piste.)

Glaneur, à M. Lupin, 1^{er}; — *the Drummer*, à M. Johnes, 2^e; — *Rysworth*, à M. Savile, 3^e; — *Consul*, au comte de Lagrange, 4^e.

Le grand prix de Paris rapporte au propriétaire de *Glaneur* une somme totale de 136,600 fr., représentée par 100,000 fr. en espèces, vingt-deux engagements à 1,000 fr., huit forfaits à 600 fr.; ving-cinq forfaits à 500 fr. et cent treize forfaits à 100 fr.

Sur le montant des engagements on doit défalquer 10,000 fr. au second et 5,000 au troisième.

Chronique Locale et de l'Ouest.

CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR.

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons de publier. Nous espérons que l'appel de M. Bodin sera entendu et que chacun comprendra l'importance d'une voie de communication appelée à amener un réseau complet de lignes devant nous relier à toutes les localités voisines.

« Monsieur le Rédacteur,

Je viens vous prier, maintenant que la période électorale est passée, de ramener un peu l'attention de nos concitoyens sur la question du chemin de fer de Poitiers à Saumur.

Je ne doute pas que tous ceux qui n'ont pas souscrit, dans la pensée que ce chemin pût être un moyen de favoriser telle ou telle candidature, ne soient maintenant disposés à ne l'envisager que comme une œuvre d'intérêt général à laquelle ils doivent leur concours.

Le temps presse, la session des conseils généraux approche; il faut qu'elle nous trouve sinon organisés, du moins bien près de l'être, car nous avons tout à craindre d'une ligne rivale qui est puissamment soutenue, qui déjà, à la dernière réunion du conseil général de la Vienne, a failli nous faire perdre l'avantage des votes précédents, qui a obtenu de faire

— Et je vous le répéterai souvent, si vous ne vous corrigez pas.

— Me donnerez-vous une paire souliers ?

— Non, répondit Marthe avec fermeté. Méritez une récompense, et nous verrons.

— C'est bien ! s'écria Yves; j'étranglerai l'oie de Maclou, et Maclou sera battu par son maître.

— Tu ne feras pas cela ! tu ne feras pas cela ! dit Marthe tout en larmes.

— Je le ferai, aussi vrai que...

— Tais-toi, tu vas faire un mauvais serment, et ce n'est plus ta mère qui te châtierait, ce serait Dieu ! »

Marthe l'avait pris dans ses bras et tâchait de le calmer.

« Laissez-moi ! laissez-moi ! » s'écriait-il furieux en se débattant. La colère éclatait dans ses yeux, elle vibrait dans sa voix; Marthe fut presque effrayée. Les bras qui serraient Yves retombèrent, et l'enfant bondit hors de la salle de la ferme, en répétant :

« Je vais étrangler l'oie ! »

Il se mit aussitôt à la recherche de Maclou.

(La suite au prochain numéro.)

faire par l'Etat l'étude comparative de son tracé avec le nôtre et qui, certes, n'est pas à bout d'efforts. C'est la ligne de Châtellerault à Port-Boulet.

» D'un autre côté, la somme affectuée chaque année sur les fonds du Trésor, au paiement des subventions des chemins de fer d'intérêt local, ne pouvant dépasser six millions, se trouve bien vite absorbée.

» Nos concitoyens comprendront, il faut l'espérer, combien, à tous ces points de vue, il importe de se hâter.

» Veuillez agréer, etc. R. BODIN.

» Saumur, 9 juin 1869. »

Hier soir, un bataillon d'infanterie a traversé la gare de Saumur, se rendant par un train spécial de Tours à Nantes.

Depuis samedi, nous subissons une température véritablement extraordinaire; mardi, le thermomètre s'est élevé, à l'ombre, à 52 degrés centigrades.

La saison des bains n'est pas encore ouverte, et déjà la Loire a fait une victime.

Mardi soir, un jeune soldat, arçonner à l'Ecole de cavalerie, a voulu se baigner à la Blanchisserie; il a perdu pied et a été entraîné par le courant. Son corps n'a pas été retrouvé.

Samedi, un jeune garçon de notre ville, aussi imprudent qu'inconvenant, s'est déshabillé au bas du quai de Limoges et a entrepris de traverser la Loire. Il a réussi, et est allé aborder au-dessous de l'usine à gaz. Il a eu maille à partir avec la police.

La cinquantaine de M. Fourmy, ancien curé de Saint-Pierre, a été célébrée hier à Beaupreau; mardi, presque tout le clergé de Saumur avait quitté notre ville pour se rendre à cette cérémonie, et représenter la population de la ville entière auprès de notre vénérable curé, dont le souvenir ne s'efface pas.

Le travail relatif aux brevets de pensions à délivrer aux anciens militaires de la République et de l'Empire, est poussé avec la plus grande activité à la chancellerie de la Légion d'Honneur et au conseil d'Etat.

D'après les renseignements recueillis, les pensionnés seront au nombre de 40,000 au moins.

Déjà, dit la *Presse*, la chancellerie de la Légion d'Honneur a transmis au conseil d'Etat un premier travail qui en contient 15,000. Pour que le travail marche plus rapidement, on a adjoint aux auditeurs de la section de la guerre et de la marine, un certain nombre des auditeurs attachés aux autres sections du conseil, pour examiner les pièces des ayants-droit et en constater la régularité.

Les sections de la guerre et des finances statueront à mesure que les rapports des auditeurs leur parviendront.

L'ensemble du travail doit être terminé au mois d'août prochain, afin que les noms des nouveaux pensionnaires puissent être insérés au *Bulletin des Lois* le jour même de l'anniversaire du centenaire de Napoléon I^{er}.

Nous lisons dans le *Phare de la Loire*: Les chiffres du scrutin, dans la 2^e circonscription de la Loire-Inférieure, présentent les résultats suivants :

Nantes a donné :	
A. M. Guépin	11,510 voix.
A. M. Gaudin	4,978 —
Majorité en faveur de M. Guépin 6,531 —	
Mais les votes des communes annexées ont tout modifié. M. Gaudin a réuni 16,832 voix. M. Guépin n'en a obtenu au total que 14,504	
Majorité en faveur de M. Gaudin 2,328 voix.	

L'agitation était extrême lundi dans toute la ville de Nantes. On se communiquait les renseignements recueillis avant l'apparition des journaux; on supputait les chances respectives

des candidats. Quelques instants après, les journaux du soir, vendus à un grand nombre d'exemplaires, circulaient de mains en mains, dans les rues, sur les places publiques et spécialement sur la place Graslin, où des groupes compactes ne tardèrent pas à se former.

Les marches du théâtre étaient chargées d'une foule, dans laquelle on remarquait beaucoup de femmes et d'enfants.

On se pressait devant cet édifice, devant les cafés, devant l'hôtel de France surtout, où M. Gaudin était descendu. On entendait crier, de temps à autre : « vive Guépin ! » et c'était tout.

Vers neuf heures et demie, une brigade de gendarmerie à cheval déboucha de la rue Crébillon et traversa la place, pour monter les rues Racine et Franklin. Cette apparition imprévue et qui n'était motivée par aucun désordre, suscita des clameurs et des sifflets. Nous devons à la vérité de déclarer que les gendarmes subirent les manifestations de la foule, avec une parfaite tranquillité.

La même scène se renouvela deux fois.

D'un autre côté, une affluence énorme stationnait sur la place de la Préfecture, attendant les résultats des campagnes.

Vers dix heures, ces résultats furent annoncés dans la cour de l'hôtel.

Il y eut, au dehors, un désappointement général. On cria : « Vive Guépin ! A bas Gaudin ! »

On dit que les trois sommations légales furent faites.

Le colonel de gendarmerie, à la tête de dix hommes, parut ensuite sur la place, venant de la rue d'Argentré. Les cavaliers chargèrent, le sabre au poing. On parle de quelques blessés.

La foule quitta en tumulte la place de la Préfecture et vint se reformer sur la place Graslin, où vers dix heures et demie, l'agglomération était considérable.

Quelques individus s'étaient armés des mâts plantés dans les rues voisines sur le passage de la procession de l'avant-veille et se promenaient en chantant la *Marseillaise* et en criant : « Vive Guépin ! à bas Gaudin ! »

Vers onze heures, plusieurs mécontents pénétrèrent dans le Café de France, montèrent sur les tables et proférèrent les mêmes cris.

Un piquet de la ligne fut alors appelé pour faire évacuer le café qui, du dehors, fut attaqué à coups de pierres.

A ce moment, un bataillon du 97^e déboucha sur la place Graslin et y prit position.

Les officiers et les soldats montrèrent la plus grande modération et lorsqu'à une heure du matin ils s'éloignèrent, la foule cria : « Vive la ligne ! »

Un peu plus tard, dans la nuit, une immense branche d'arbre, prise sans doute à un reposoir, fut plantée au centre de la place Graslin. Ce semblant d'arbre de la liberté était encore gardé, à 6 heures et demie du matin, par trois ou quatre hommes, dont l'un, d'une haute stature, s'appuyait sur une pièce de bois, formant massue.

Vers huit heures, un piquet d'infanterie vint arrêter quelques-uns de ceux qui demeureraient groupés près de la branche.

Depuis, la ville est en émoi. Sur tous les points où l'on peut deviser à l'ombre, par la chaleur étouffante qui sévit, on voit se former de petits rassemblements.

La mairie a fait afficher la proclamation suivante :

Le maire de Nantes à ses concitoyens.

« Des désordres graves ont troublé le repos de la ville pendant la nuit dernière.

» Ces désordres ne peuvent que jeter l'inquiétude dans les esprits et arrêter tous les travaux.

» Le maire ne saurait trop engager les habitants paisibles et qui ne seraient mus que par un simple motif de curiosité, à éviter de prêter l'appui de leur présence à de nouveaux troubles; il importe que les fauteurs de désor-

dres se trouvent seuls en présence de leurs actes.

» Le maire, plein de confiance dans la sagesse des habitants de la ville, et dans l'esprit d'ordre qui a toujours caractérisé sa population laborieuse, espère que les faits qui se sont produits hier ne se renouvelleront pas.

» Fait en l'Hôtel-de-Ville, à Nantes, le 8 juin 1869.

» Le maire, A. DUFOUR. »

Une pétition aux membres du Corps-Législatif, demandant l'annulation de l'élection de M. Gaudin, en se fondant sur une violation de la loi, se couvre de signatures.

Le 7 juin, le nommé Bertrand (Antoine), journalier, âgé de 55 ans, né à Fontevault, domicilié à Saint-Cyr-en-Bourg, s'est suicidé en se jetant dans un puits de 25 mètres de profondeur. Il donnait depuis quelque temps des signes certains d'aliénation.

AVIS ADMINISTRATIF.

VILLE DE SAUMUR.

Le Maire de la ville de Saumur rappelle aux habitants les dispositions suivantes de l'art. 15 du règlement général de police, qui prescrit aux habitants d'arroser le pavé devant leurs maisons, cours, jardins, ateliers et autres établissements, pendant les chaleurs, tous les jours, à 9 heures du matin et à 5 heures du soir.

M. le Commissaire de police est chargé de veiller à l'exécution de cette disposition.

Hôtel-de-Ville, le 8 juin 1869.

Le Maire de Saumur, JOUFFRAULT, adj.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le journal *le Peuple* :

Paris 9 juin. — La soirée d'hier avait été calme jusqu'à onze heures et demie, lorsque tout-à-coup, sur le boulevard Montmartre, se sont formés des attroupements considérables d'individus criant : Vive Rochefort ! vive la Lanterne ! et chantant la *Marseillaise*. Les sergents de ville, qui étaient en nombre, maintenaient l'ordre difficilement, et comme la foule prenait une attitude de plus en plus menaçante, on a fait prévenir la garde de Paris, qui est arrivée sur les lieux entre minuit et demi et une heure. Elle n'a pas eu à intervenir; son apparition a suffi pour contenir les perturbateurs, qui se sont dispersés, et, après avoir fait plusieurs tentatives inutiles pour se reformer, ont fini par se retirer complètement vers une heure.

Vers le même moment une bande nombreuse se formait à Belleville et descendait à l'intérieur de Paris, causant de grands dégâts sur son passage, brisant les réverbères, cassant les carreaux, défonçant les devantures de magasins. Lorsqu'elle est arrivée sur le boulevard du Temple, toutes les boutiques se sont immédiatement fermées, et les promeneurs, craignant des suites fâcheuses, se sont promptement éloignés. Une voiture cellulaire qui passait faisant son service ordinaire a été attaquée par la bande qui poussait des vociférations furieuses; le gardien a été blessé et il n'a échappé, ainsi que le cocher, que grâce à la rapidité des chevaux qui ont été enlevés au galop. Avant que la colonne d'émeutiers ait pu parvenir à la Bastille, qui était son but, les sergents de ville sont parvenus à la rompre. Ils ont opéré treize arrestations. Sur ce point, l'ordre était complètement rétabli à deux heures et demie.

Bordeaux 8 juin. — Des rassemblements ont eu lieu hier soir, vers dix heures et n'ont pas tardé à devenir tumultueux. Le commissaire central a été grièvement blessé ainsi que plusieurs de ses agents.

La gendarmerie a dû intervenir et force est restée à l'autorité. Une cinquantaine d'arrestations ont été faites.

Aujourd'hui, à deux heures du matin, la ville était redevenue calme.

On lit dans le Phare de la Loire :

De nouveaux troubles, beaucoup plus graves malheureusement que ceux de la veille, se sont produits mardi dans notre ville.

Les manifestations ont eu deux centres : la place Graslin et la place de la Préfecture.

Sept rues aboutissent à la place Graslin, en la mettant en communication avec tous les autres quartiers de Nantes. Par ces sept voies arrivèrent, de sept heures et demie à huit heures, des flots mouvants qui bientôt finirent par emplir la place où régnait, à huit heures et demie, une agitation extraordinaire. La foule chantait la Marseillaise et criait : « Vive Guépin ! à bas Gaudin ! »

Tous les magasins, cafés et restaurants de la place Graslin étaient fermés. Sur le passage de la procession populaire, les commerçants de la rue Crébillon, de la rue Contrescarpe et de la place du Bon-Pasteur, s'empressèrent de clore aussi leurs établissements. Les magasins des rues voisines furent également fermés presque aussitôt.

La foule se massa sous les fenêtres du docteur Guépin, qui fut appelé à grands cris et ne parut pas ; puis les porteurs de l'arbre et leur suite se mirent en marche vers la Préfecture.

En passant dans la rue Maurice-Duval, très-étroite, comme on sait, et qui conduit de la place de la Préfecture à celle du Port-Communeau, les mécontents qui, sur le quai du Marais, s'étaient emparés de triques arrachées aux fagots déposés en cet endroit, brisèrent toutes les vitres des rez-de-chaussées où n'existaient pas de volets extérieurs.

Arrivée sur la place, la foule alluma de grands feux de joie, qui furent alimentés par des coterets de sapin, enlevés du port de l'Erdre.

Un piquet de cent fantassins environ sortit de la Préfecture, pendant qu'une cinquantaine d'autres soldats d'infanterie débouchaient au pas de course de la rue d'Argentré. Les troupes opérèrent leur jonction et se rangèrent en ligne droite devant l'hôtel de la Préfecture.

Le lieutenant-colonel du 97^e de ligne, placé derrière ces forces, fit les trois sommations légales. Les deux premières n'eurent aucun effet sur la foule qui resta impassible. Le lieutenant-colonel ordonna alors à ses soldats qui se trouvaient trop pressés par cette foule énorme, de croiser la baïonnette. Dans ce mouvement, un malheur arriva ; l'un des mé-

contents fut atteint d'un coup de sabre-baïonnette à la cuisse gauche. On le transporta à la pharmacie faisant l'angle des rues Sully et Saint-Clément.

Le pharmacien s'empressa de fermer son officine où le chirurgien-major du 97^e et M. le docteur Bataille donnèrent des soins au blessé.

Pendant ce temps, la troisième sommation était faite ; les armes venaient d'être épaulées ; une tragédie allait suivre, quand l'immense rassemblement se replia pour se disperser, en profitant de toutes les issues.

En moins de cinq minutes, la place était libre.

Neuf heures et demie venaient de sonner. On pouvait espérer que les choses en resteraient là, mais des actes nombreux devaient tenir la force publique en éveil.

Vers dix heures, une affluence considérable, comprenant près de mille personnes, hommes, femmes et enfants, vint encombrer la place du Pilon et ses abords. Beaucoup étaient armés de triques et bâtons. Cinq ou six individus seulement attaquèrent d'abord le magasin de M. Brelet, armurier. M. Brelet qui habite au-dessus du magasin, y descendit en hâte et en barricada la porte ; puis il envoya chercher main-forte à la préfecture. Un détachement arriva au pas de course sur le lieu de l'attaque, il forma le cercle et cerna la foule.

Beaucoup de personnes furent faites prisonnières ; on parut vouloir les enfermer au Château, mais on les conduisit bientôt à la Caserne, où le lendemain matin elles étaient encore.

A dix heures et quart, la place Graslin devint de nouveau le point de ralliement des perturbateurs. Des pierres furent lancées contre les postes du Grand-Café.

La ville est tranquille, on ne remarque aucun groupe. L'autorité prend des mesures.

Les armuriers ont reçu l'ordre, dans la matinée, de porter à la Préfecture les munitions, armes blanches et fusils contenus dans leurs magasins.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

EMPRUNT HYPOTHÉCAIRE DU GOUVERNEMENT DE HONDURAS

OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Remboursables à 300 francs en 17 ans.

M. FÉLIX BOOKS, Dir^r de la Corresp^{ce} G^{de} de

la presse et de la banque, 23, passage Saulnier, à Paris, ayant contracté pour une quantité ferme d'obligations hypothécaires de 300 francs, cèdera ces titres aux conditions d'émission jusqu'au 20 du courant. — Les titres provisoires et définitifs sont délivrés à sa caisse contre le montant. Les demandes par lettres seront exécutées par retour du courrier.

M. FÉLIX BOOKS reçoit en paiement, sans aucune déduction d'intérêt ni de commission, les coupons de valeurs diverses échéant jusques et y compris le 1^{er} juillet prochain, et les coupons de rente française au 15 juillet.

Pour les obligations qui seront immédiatement libérées, l'escompte réduit le prix net à 224 francs.

Le revenu si important de ces obligations (20 francs par an, l'action de jouissance à laquelle elles ont droit, le remboursement à court terme (1^{er} tirage : 1^{er} août prochain), la garantie spéciale de la France, de l'Angleterre et des États-Unis d'Amérique, assurant la neutralité de la ligne, font de ces obligations un placement de premier ordre et de tout repos.

Les versements en espèces et coupons sont reçus, à Paris,

Directement et par lettres :

A la Caisse de la Correspondance générale, 23, passage Saulnier ;

A la Société Générale, 68, rue de Provence ;

Au Crédit agricole, 19, rue Neuve-des-Capucines ;

Au Crédit industriel et commercial, 72, rue de la Victoire ;

Au crédit de
M. Félix Books,
à Paris.

Dans les départements, on peut verser les espèces et coupons dans les succursales de ces Sociétés, sans frais et au pair, ainsi que chez MM. les banquiers correspondants.

Les demandes seront satisfaites par M. FÉLIX BOOKS jusqu'à concurrence des Obligations disponibles.

Sommaire du numéro de cette semaine de L'UNIVERS ILLUSTRÉ. — Texte : Le Monde et le Théâtre, par Jérôme ; Bulletin par Th. de Langéac ; les cinq députés élus dans le département de la Seine ; Salon de 1869 (6^e article), par A. de Pontmartin ; les Petits Bourgeois, scènes de la vie parisienne (suite), par H. de Balzac ; Champs et Jardins, chronique villageoise, par Jules Noël ; Chronique du sport,

par Léon Galayes ; la Branche mère, chanson inédite, paroles et musique de M. Gustave Nadaud ; Courrier des modes, par M^{lle} A. de Savigny, etc., etc. — Gravures : Portraits des cinq députés élus dans le département de la Seine : MM. Gambetta, Bancel, Picard, Jules Simon, Pelletan ; l'Eglise de Boulogne-sur-Seine ; le Nouveau jeu de boules du bois de Boulogne ; M. Claude Bernard, de l'Académie française ; Salon de 1869 : un Mariage protestant en Alsace, tableau de M. Brion ; Isthme de Suez : vue d'Ismailia et du canal d'eau douce ; Dais royal surmontant la porte d'entrée du château de Blois ; Modes d'été ; rébus.

ETAT CIVIL du 21 mai au 1^{er} juin.

NAISSANCES.

Sexe masculin, 4.

Sexe féminin, 5. — Total 7.

MARIAGES.

21, Louis-victor Clin, marchand de bois, et Pauline-Désirée Gibert, sans profession, tous deux de Saumur. — 25, Jules Ballu, menuisier, et Hortance Marquet, sans profession, tous deux de Saumur.

DÈCES.

22, Paul Fruchard, 10 ans, hôtel des Postes ; — 24, Virginie Fièvre, couturière, 71 ans à la Providence ; — 25, Maillé (mort-né), rue Notre-Dame ; — 26, Hyacinthe Leroux, sans profession, 50 ans, épouse de Louis Prou, porte du Bourg ; — 27, Louise Taveau, journalière, 65 ans, épouse de Louis Marais, à l'Hôpital ; — Marguerite Guillaume, sans profession, 79 ans, veuve de Jean-Marc Louveau, rue de Bordeaux.

M. RIELLANT, dentiste, quai de Limoges, 157, à Saumur.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

BOURSE DU 8 JUIN.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 71 65.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 102 50.

BOURSE DU 9 JUIN.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 71 50.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 102 25.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

UN GRAND BATIMENT, à Saumur, ayant façade de 12 mètres sur la rue Neuve-Beaurepaire, de 10 mètres sur la rue Porte-Neuve, et une profondeur de 15 mètres. S'adresser audit notaire. (211)

A VENDRE

A L'AMIABLE, UNE MAISON

Située rue du Petit-Maure, entre les Bains et la Caisse d'épargne, avec sortie sur la rue du Marché-Noir, joignant MM. Rivaud et Normandine. Cette maison, divisée en deux habitations distinctes, contient plusieurs pièces au rez-de-chaussée et au premier étage ; beaux greniers au-dessus, deux caves, cour, pompe, etc. S'adresser, pour traiter, à M^e LE BLAYE, notaire.

A LOUER

Pour la Saint Jean 1869,

DEUX PORTIONS DE MAISON avec écurie, rue Haute-Saint-Pierre, joignant la maison de Fos. S'adresser à M. GIRARD père.

A LOUER

MAISON, rue du Petit-Maure, avec ou sans écurie et remise. S'adresser à M. Rivaud. (68)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

PAR AN 25 FRANCS

JOURNAL DE L'AGRICULTURE

DE LA FERME ET DES MAISONS DE CAMPAGNE DE L'HORTICULTURE

FONDÉ ET DIRIGÉ PAR J.-A. BARBAL

CONSEIL DE DIRECTION SCIENTIFIQUE, POLITIQUE ET AGRICOLE : MM. J.-A. BARBAL, BELLA, CASANOVA, GARNAUD, de GASPAIN, de KERGOULAY, Léonard de LAVERGNE.

Le JOURNAL de L'AGRICULTURE, le plus complet et le plus intéressant, paraît le 5 et le 20 de chaque mois en une livraison de 160 pages avec de nombreuses figures noires et planches coloriées.

LE MÊME JOURNAL, plus avec le bulletin hebdomadaire : 1 an, 30 fr. ; 6 mois, 16 fr. ; 3 mois, 9 fr. — Adresser lettres et mandats à M. A. SAGNIER, gérant, rue de Fleury, 9, PARIS.

PAR AN 25 FRANCS

2^e.40 PAR AN 52 N^{OS}

PARIS, 7, place de la Bourse, 7, LYON, 92, rue de l'Impératrice, 92.

LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS

L'ÉPARGNE

Guide des Actionnaires et des Obligataires

Parait tous les dimanches ET PUBLIE :

TOUS LES TIRAGES avant les autres Journaux ;

COMPTES-RENDUS d'Assemblées génér. ; CONVOCATIONS, Divid., Appels de fonds ; RENSEIGNEMENTS sur toutes valeurs, etc. Direct^r-Gérant : F. DE FONTBOUILLANT

52 N^{OS} PAR AN 2^e.40

ART DENTAIRE.

Le docteur **Belmont**, dentiste à Paris, grande rue des Batignolles, n^o 11, se rendra prochainement à Saumur.

Ancien interne des hôpitaux, ex-prosecteur d'anatomie, dentiste de la maison municipale de santé de Paris, de l'Ecole impériale des mines, du collège municipal de Chaptal, et des principales communautés et établissements d'éducation de la capitale, le docteur Belmont peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que

depuis dix ans qu'il pratique la prothèse dentaire, il ne connaît pas un seul de ses clients qui soit en possession d'une pièce ou appareil dentaire artificiel dont il ne se serve parfaitement pour la mastication.

L'époque précise, ainsi que la durée de son séjour ne pouvant être fixés d'avance, M. Belmont engage les personnes qui désireraient le consulter pour ce qui concerne son art, et notamment pour la pose des dents artificielles, à lui écrire d'avance à son Cabinet, ou à l'Hôtel de Londres, où il descendra désormais. (165)

NOS NOUVELLES MACHINES A COUDRE SILENCIEUSES

Sont un petit chef-d'œuvre de perfection, d'élégance, de solidité et de simplicité ; mieux construites, plus faciles à conduire et meilleur marché que tout ce qui s'est fait jusqu'ici, elles ne peuvent pas se déranger.

Avec les Machines **E. BRION**, 106, boulevard Sébastopol, il n'est pas nécessaire de faire un apprentissage ; chacun peut coudre, chacun peut broder. La couture *indécouvable* est faite sur les tissus les plus légers avec autant de facilité que sur les plus épais. On peut dire avec vérité qu'elles sont la dernière expression de la science réunie à l'art du mécanicien constructeur.

MACHINES A COUDRE SILENCIEUSES. PRIX : 225 FR.

Avec ces nouvelles Couseuses, qui ne font aucun bruit, on peut ourler de toute largeur sans tracer l'étoffe, border, rabattre, poser les rubans à plat et la dentelle, ourter, sou-tacher, ganser, cordonner, froncer et monter à la fois, et faire de petits plis.

Par ses qualités et son bon marché (225 fr.), cette Machine a donc sa place au salon aussi bien qu'à l'atelier. Chaque famille en possèdera une et reconnaîtra son utilité incontestable puisqu'elle fait plus de travail en un jour que 20 ouvrières.

Une instruction illustrée, contenant le dessin de toutes les pièces principales, accompagne chaque Machine, ce qui permet d'apprendre en quelques heures (*Garantie pendant 5 ans*.)

ENVOI franco du Catalogue.

SEULE MAISON DE VENTE

E. BRION, 106, Boulevard de Sébastopol. — PARIS.

Saumur, P. GODET, imprimeur.